

INDEXATION DES RENTES

La « Revue de la situation financière » en date du 31 décembre 2008 vient d'être effectuée et les résultats démontrent que la réserve est insuffisante pour permettre de verser aux retraités la pleine indexation sur la portion de rente pour le service acquis à compter du 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, cette portion de rente sera indexée selon l'indice des prix à la consommation moins 3 % (IPC moins 3 %). Cette directive s'applique pour l'indexation qui sera accordée entre le 1^{er} juillet 2009 et le 30 juin 2010 inclusivement.

L'indexation qui n'est pas versée pendant cette période le sera de façon rétroactive lorsque le niveau de la réserve le permettra.

Nous vous rappelons que l'indexation de la rente se fait à la date anniversaire de la retraite. Les taux d'indexation qui seront accordés en 2009, à compter du 1^{er} juillet, seront les suivants :

- Rente pour service acquis avant le 1^{er} janvier 2005 : 2,5 % (IPC)
- Rente pour service acquis à compter du 1^{er} janvier 2005 : 0 % (IPC moins 3 %)

Les taux accordés en 2010 seront déterminés ultérieurement.

Au printemps 2010, lorsque la revue de la situation financière au 31 décembre 2009 sera publiée, nous ferons le même exercice, mais cette fois pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre service à la clientèle au 418 **654.3850** ou via notre ligne sans frais au 1 888 **236.3677**.

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec
Le 31 mars 2009

Profil

Le RRUQ est un régime à prestations déterminées. Il s'adresse aux employés des établissements de l'Université du Québec. Au 31 décembre 2008, il était composé de 2 455 retraités, 1 102 ex-participants et 8 029 participants actifs pour un total de 11 586 membres. L'actif s'élevait à 1,9 milliards de dollars.

Notre promesse,
Mieux garantir votre avenir